

Extrait de la déclaration FSU :

« Education Morale et Civique

L'application précipitée, à la rentrée 2015, de ce nouveau programme, outre qu'il introduit un nouvel enseignement de la morale, pose de nombreux problèmes tels que l'absence de formation des personnels, la modification transitoire du brevet en collège et enfin le non financement dans les séries technologiques en lycée. La publication des textes au JO du 21 juin accentue la précipitation dans laquelle semble profondément engagé le ministère : en voulant à tout prix inclure l'EMC aux emplois du temps de la rentrée, ce ne sont pas moins que 2h30 d'histoire-géographie qui ont été escamotées du programme de première S et 8 heures de philosophie en terminale L ! Oui, l'erreur est humaine et sa rectification a fait l'objet d'un nouvel arrêté. Nous ne nous en satisfaisons pas et demandons un report de cette réforme à la rentrée 2016, ainsi qu'un financement de cet enseignement dans les DHG des lycées ayant des filières technologiques où l'enseignement de l'ECJS n'existe pas actuellement. Dans ces derniers, cet enseignement doit donc être financé sur la DHG, au détriment d'autres enseignements et dédoublements, alors que le rectorat n'avait pas pris en compte ce nouvel enseignement pour l'élaboration de la DHG. Celle-ci doit donc être abondée car il est inadmissible que les lycéens ne soient pas traités de manière égalitaire selon le type de lycée qu'ils fréquentent. Nous soumettrons un avis au CTA sur ces sujets. »

La FSU a proposé les avis suivants , soutenus par FO

Avis EMC -1- : (Avis commun FSU-FO)

Le CTA demande le report de l'application de l'EMC à la rentrée 2016.

Pour : FSU, FO, UNSA

Abstention : SUD (opposé au principe de l'EMC)

Avis EMC - 2 : (Avis commun FSU-FO)

Le CTA demande l'abondement des DHG des lycées technologiques pour que les heures obligatoires d'EMC applicables à la rentrée prochaine en séries technologiques (STI2D, STL, STD2A, ST2S, STMG et section hôtellerie) ne soient pas prélevées sur les heures d'autonomie. Il serait en effet dommageable que l'EMC conduise à une dégradation supplémentaire des conditions d'apprentissage dans ces filières.

Pour : FSU, FO, UNSA

Abstention : SUD (opposé au principe de l'EMC)